



## Solde de charge demander par l'agence

Par **decure**, le **26/11/2008** à **14:37**

bonjour, ma copine à rendu son appartement pour emménager chez moi. Son agence lui avait retenue une provision sur charge sur sa caution. On vient de recevoir un courrier de son ancienne agence d'avis d'échéance de solde de charge lui demandant de payer 504.54 mais il n'y a pas la déduction de la provision qui était d'environ 200 euros retenue par l'agence , ni de détail sur le calcul des charges demander est-ce normale sinon que peut-on faire? merci.

Par **Marion2**, le **26/11/2008** à **22:17**

Bonsoir,  
Vous envoyez une lettre recommandée AR à l'agence, en lui demandant le détail des charges réclamées et en rappelant cette provision sur charge de 200€.  
Par ailleurs, je vous conseille de contacter l'ADIL , la Mairie vous donnera les coordonnées.  
Cette association pourra vous aider et intervenir auprès de l'agence.  
Bon courage.

Par **decure**, le **27/11/2008** à **18:06**

merci pour les conseils, ce site est vraiment très bien et de conseils!